



# Les Contrats de rivière

l'avenir



## L'été des naturalistes en herbe

Vos enfants cherchent à occuper leurs congés par une activité ludique, créative ou sportive au grand air, un atelier respectueux de l'environnement ? Un large panel de stages et d'animations est proposé en juillet et août. Il n'est pas trop tard...

● Pascal LEPOUTTE

Les activités « nature » plaisent aux jeunes, c'est une évidence. Certaines, comme le stage vélo du Comité de la région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Nature (CRASEN), affichent déjà complet. « Mais on le proposera à nouveau l'an prochain », précise Katheline Toumpsin, une des animatrices. Bénévole, comme tous les membres de cette société pionnière en Hainaut occidental, toujours prête à accueillir d'autres candidats motivés. Outre les actions de sensibilisation ou la gestion nature de trois sites, dont le bassin Ninie, l'ASBL propose des animations pour enfants durant l'année scolaire et des stages pendant les congés : « Par exemple une séance de baguage d'oiseaux avec un ornithologue-bagueur du CRIE, l'observation des insectes nocturnes, des ateliers de poterie, de la cuisine aux plantes sauvages, de grands jeux de piste, du land-art, des sorties vélo, une visite de la ferme pilote... Cet été, on prévoit une animation plantes sauvages, la visite à la ferme du Moulin à Grosage (bio et autonomie), des jeux dans les bois, du fumage de terre, de la peinture à l'argile, de la cuisine au feu de bois sur ardoise, le moment de détente pêche habituel, la construction d'une douche solaire, etc. » ■

> [www.crasen.be](http://www.crasen.be) [lecrasen@yahoo.fr](mailto:lecrasen@yahoo.fr)



La découverte des insectes aquatiques, des habitants de la mare... ou tout simplement un moment « détente pêche », ce n'est qu'un des types d'activités autour du monde de l'eau proposées aux jeunes par les stages du CRASEN, qui vise par ses actions et animations, à faire mieux connaître, aimer et protéger, la nature sauvage indigène.

### AGENDA

#### MAISON DE LÉAUCOURT

→ **Stage d'été « Embarquement nature »** du lundi 7 au vendredi 11 juillet.

→ Découverte de la faune et de la flore d'un ancien méandre de l'Escaut, ponctuée d'ateliers en intérieur l'après-midi (cuisine sauvage, fabrication de papier, de nichoirs...). Public : 8-12 ans. Coût : 55 €.

→ **Stage d'été « Embarquement nature »** du lundi 25 août au vendredi 29 août.

→ idem juillet.

> La Maison de Léaucourt, chemin des Étangis 12 a - 7742 Hérissonnes - 069 58 06 13

#### PLAINES DE L'ESCAUT

→ « **Nature et vélos** » du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août à Pommerœul. Pour les 9 à 11 ans.

→ Au départ de la Maison de village de Pommerœul, les enfants enfourcheront leur vélo pour parcourir la campagne ; ils cuisineront leur cueillette de plantes sauvages. Mandala, contes, bricolages et musique verte compléteront cette semaine « nature ».

→ « **La nature et ses merveilles** » du 11 au 14 août à Bon-Secours. Pour les 6 à 8 ans. **COMPLET**

→ Se balader dans la forêt et ses alentours, partir à la découverte de la nature, observer les petites bêtes, bricoler, écouter des histoires...

Horaires : de 9 h 30 à 16 h (garderie à partir de 9 h et jusque 16 h 30). Prix : 15 €/jour - collations, matériel, garderie inclus.

> Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 069 77 98 10 ou [accueil@plainesdelescaut.be](mailto:accueil@plainesdelescaut.be)

#### PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

→ **Méli-mélo chez les producteurs**. Du 7 au 11 juillet. **COMPLET**

→ Pendant une semaine, découvrez les producteurs et leur travail. Au programme : balade avec un âne, fabrication du fromage, de confiture, découverte du maraîchage, balade nature...

→ **Stage rand'eau** du 14 au 18 juillet.

→ Pour les 13-16 ans. Au programme : randonnée, course d'orientation, « escalabre », canoë, découverte nature, nuit en pleine nature... Et participation à des « chantiers nature » dans la réserve naturelle des bassins de Frasnes. Logement sous tente, chacun participe à la vie du camp. Maximum 12 participants. Prix : 90 € tout compris.

→ **Curieux de nature** pour les 8-12 ans. Du 22 au 25 juillet.

→ Laissons libre court à notre curiosité et partons à la découverte des plantes, des p'tites bestioles, des oiseaux, de la mare... Max 12 participants. Prix : 48 €.

→ **À l'aventure dans les collines**

pour les 8-12 ans. Du 4 au 8 août.

→ Passons nos journées entières dans la nature, construisons un abri en cas d'intempérie, allumons un feu pour nous réchauffer et cuisiner des plantes sauvages... Maximum 12 participants. Prix : 60 €.

→ **Petit curieux de nature** pour les 5-8 ans. Du 25 au 29 août.

→ Laissons libre court à notre curiosité et partons à la découverte des plantes, des p'tites bestioles, des oiseaux, de la mare... Max 10 participants. Prix : 60 €.

> Inscriptions (sauf stage Adeps) : Sylvie Bredart - [sbredart@pnpc.be](mailto:sbredart@pnpc.be) - 068 54 46 03

#### PNPC - ADEPS

→ **Stage multisport-nature** pour les 6-12 ans. Du 12 au 22 août, au hall de sports Jacky Leroy de Flobecq en partenariat avec l'Adeps. Prix : 81 €.

> Centre Adeps de Péronnes 069 44 20 70 - [adeps.peronnes@cfwb.be](mailto:adeps.peronnes@cfwb.be) ou [www.adeps.be](http://www.adeps.be)

#### MÉDICINALES DE FLOBECQ

→ **Stage été pour enfants** à partir de 6 ans. Du mardi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 4 juillet inclus.

→ Programme : peintures, créations et éducation à la nature. Les ateliers sont guidés par Mme Edith Liberatore, enseignante artistique et art théra-

peute ainsi que par Mme Anne Vandewiele, biologiste et guide nature.

→ De 10 h à 16 h. Prévoir le pique-nique, boissons et collations. Les frais de participation s'élèvent à 60 € pour les 4 jours, matériel compris.

> Maison des plantes médicinales, 9 d rue Georges Jouret, à 7880 Flobecq. 068 57 28 47 - [maisondesplantesmedicinales@gmail.com](mailto:maisondesplantesmedicinales@gmail.com) ou auprès d'Edith (0477 62 81 78) au plus tard pour le 25 juin.

#### CRASEN

→ **Camp Nature et vélo** les 18, 19 et 20 août pour les enfants de 6 à 12 ans. **COMPLET**

→ Au programme : plein d'activités ludiques pour découvrir l'environnement, l'eau, le feu, la terre... ; visites de ferme et découverte de milieux naturels ; activités manuelles et créatives ; pêche... et des balades à vélo, bien sûr !

→ Prix : 45 € (les repas bio et de saison, l'hébergement en grange, l'assurance et les activités sont compris). Rendez-vous à la ferme de Calbreucq, rue A. Criquelion à Chièvres le lundi 18 août à 9 h. Retour au même endroit, le mercredi 20 août à 18 h.

> [lecrasen@yahoo.fr](mailto:lecrasen@yahoo.fr) ou 0494 24 56 50

→ **Mille choses à faire avec un bout de bois**. Une journée nature pour les enfants de 3 à 5 ans, le vendredi 29 août.

→ Au programme : Création de personnages et d'histoires, pein-

ture aux fleurs et à l'argile, Land Art...

PAF : 12 €/enfant. Prévoir pique-nique, collation, bottines et vêtements pour jouer dehors.

> Uniquement au 0494 71 11 15 (Nathalie)

#### CIE D'ENGHIEN

→ « **À la recherche du sanglier d'or** » pour les 6-12 ans. Du 7 au 11 ou du 14 au 18 juillet, du 18 au 22 ou du 25 au 29 août.

→ « Nous sommes en 2014 après Jésus-Christ. Tout le parc est occupé par l'armée de Pulvérisatus. Tout ? Non ! Un petit village d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Ils essaient de maintenir la biodiversité et partent à la recherche des derniers sangliers. »

→ **Stage Sensation Nature** du 14 au 18 juillet pour les 13 à 16 ans.

→ Qu'on l'observe ou qu'elle nous permette de nous « surpasser », la nature nous révèle toujours ses secrets... L'esprit de groupe et la bonne humeur seront nécessaires pour relever tous les défis de cette semaine !

Prix : 80 € (prix dégressif à partir du 2<sup>e</sup> enfant). Horaire : 9 h à 16 h. Garderie sur inscription. Places limitées.

> Centre d'Initiation à l'Environnement, 6 Parc - 7850 Enghien - 02 395 97 89 - [cie\\_enghien@yahoo.fr](mailto:cie_enghien@yahoo.fr)

FRASNES-LEZ-ANVAING

# La balsamine, si belle et pourtant...

Si ses qualités ornementales sont appréciées par d'aucuns, méfiez-vous de la balsamine de l'Himalaya. Cette plante est une véritable menace pour l'équilibre de la biodiversité.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Avec ses petites clochettes rose fuchsia, la balsamine de l'Himalaya flatte l'œil des amateurs de fleurs lors de sa floraison estivale. Sous son charme apparent, cette plante qui a colonisé massivement nos cours d'eau ces dernières années révèle toutefois une face cachée plus problématique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la Région wallonne l'a classée sur la liste noire des végétaux invasifs à éradiquer, à l'instar de la Berce du Caucase et des Renouées asiatiques. « La balsamine a un pouvoir de prolifération inquiétant le long de nos voies d'eau. Si l'on n'agit pas pour la combattre, elle est susceptible d'étouffer les autres plantes indigènes qui peuvent s'y développer », explique Vincent Golabek, coordinateur local du PCDN à Frasnes.

Son introduction en Europe et dans nos contrées, où elle s'est particulièrement bien acclimatée, remonte aux périodes des grandes explorations. Poussant sur les hauteurs de la chaîne de l'Himalaya, la balsamine a, semble-t-il, été importée chez nous par des chercheurs à des fins ornementales. « Le problème réside dans le fait qu'elle s'est échappée de son milieu naturel sans trouver de prédateur ou de plante pour contenir son extension », précise notre interlocuteur.

Or, en l'absence d'une harmonisation à l'échelon européen imposant un blocus des ventes (NDLR : la balsamine est même proposée dans le catalogue de certaines jardinerias), la lutte est vraiment rendue difficile. Du coup, les organismes comme celui du PCDN de Frasnes éprouvent parfois quelques difficultés à faire passer le message. Sans compter qu'à contrario de la Berce du Caucase, qui présente un réel danger pour la santé (démangeaisons, brûlures...), la balsamine s'avère totalement inoffensive. « Son impact environnemental n'en est pas moins dramatique car cette plante constitue une menace



EdA - 203682710705

Comme nous le montre Vincent Golabek, du PCDN de Frasnes, la balsamine s'arrache avec une grande simplicité.

avérée pour l'équilibre de la biodiversité, fait remarquer M. Golabek. Malheureusement, en plus d'être méconnue, la balsamine de l'Himalaya ne suscite pas de réelle prise de conscience auprès des citoyens, certains la faisant même pousser dans leur jardin pour la beauté de ses fleurs.»

Preuve s'il en est du manque de conscientisation, l'opération d'arrachage des balsamines à proximité des sources de la Rhosnes, sur les hauteurs de Frasnes-lez-Buissonal, n'a mobilisé qu'une seule personne au contact des membres du PCDN de Frasnes et des Contrats de rivières Escaut-Lys. « Nous avons pourtant lancé un appel à la population via une information publiée dans le bulletin communal afin de sensibiliser les gens à l'intérêt de préserver ce site. C'est décevant mais cela prouve qu'il y a du travail pour parvenir à interpeller davantage les gens. » Si des zones

comme le Marais d'Ergies, le Contrepre ou encore les berges de la Rhosnes au niveau du centre de Frasnes apparaissent beaucoup plus critiques, c'est dans un souci d'efficacité que les différents intervenants avaient installé un petit camp de base temporaire en amont.

« Étant donné que la propagation des graines de la plante s'effectue par le vent et surtout par l'eau, il est essentiel de s'attaquer directement à la source pour que la situation ne s'empire pas plus loin. Avec l'idée de procéder par étapes en organisant la lutte, par la suite, dans les endroits dits plus sensibles », conclut Vincent Golabek, coordinateur local du PCDN. ■



## Seules trois communes mènent la lutte

Antoing, Péruwelz et Frasnes demeurent les seules communes à avoir adopté un règlement visant à interdire l'ensemencement et la plantation de balsamines.

L'information a de quoi surprendre. Sur les quatorze entités qui collaborent avec les Contrats Rivières Escaut-Lys, il n'y a qu'à Antoing, Péruwelz et Frasnes-lez-Anvaing qu'on a véritablement attaqué le problème à bras-le-corps. Prenons, par exemple, le cas de Frasnes, où la commune a adopté courant 2013 un règlement communal interdisant aux citoyens de semer ou de planter la balsamine de l'Himalaya sur le territoire. « Dans les faits, son application reste difficile mais cela s'assimile malgré tout à un geste fort posé par les autorités », assure M. Golabek.

Si certains foyers peuvent aisément être maîtrisés là où sa présence est localisée, il convient de prendre au sérieux cette plante exotique envahissante. D'autant plus que son éradication aux endroits sensibles peut entraîner des coûts de gestion importants pour les communes et les pouvoirs publics. À côté des points d'attention bien identifiés, singulièrement dans le pays des Collines, il s'agira notamment de tenir à

l'œil les nouvelles zones où elle a trouvé un terrain favorable à son développement. Récemment, trois nouveaux foyers ont à cet effet été découverts sur les bords de l'Escaut, dont à Tournai et Antoing. Sans avoir besoin d'un équipement spécifique pour les protéger, les citoyens qui le désirent peuvent aisément mener le combat au quotidien en dehors des actions publiques. « L'arrachage des balsamines ne comprend aucun risque et peut s'effectuer à mains nues ou avec des gants. En cas de fauchage à l'aide d'une machine, il est important de couper la plante en dessous du premier nœud pour éviter les repousses. »

Cette période-ci de l'année semble en tout cas la plus propice à ce genre d'opération puisque les balsamines n'ont pas encore produit leurs fleurs ainsi que leurs graines.

Habitante au Marais d'Ergies depuis trente ans, Geneviève Ruythoorens a vu son environnement se transformer à mesure de la progression des balsamines. « Ces plantes sont très belles en pleine floraison et les gens mal informés se demandent dès lors quel est l'intérêt de les supprimer », explique la dame, qui s'était retroussé courageusement les manches lors de l'action menée au Grand Rieu par le PCDN de Frasnes. De par sa position de guide-nature des Collines, M<sup>me</sup> Ruythoorens est bien placée pour évoquer le sujet.

« Nous sommes ici dans un lieu à haute valeur biologique. Une grande variété de plantes rares, à l'instar de la Dorine et de la Lathrée clandestine, y a d'ailleurs élu domicile. Il serait préjudiciable que de telles essences disparaissent à cause du développement de la balsamine », dit-elle enfin. ■ P.-I.C.



EdA - 203682711060

La plante trouve un terrain favorable le long des cours d'eau de la région. Elle est davantage présente sur le territoire du Pays des Collines.

PECQ

# Grosse pêche dans les Albronnnes

Récemment, le département de l'étude du milieu naturel et agricole procédait à un recensement des poissons dans la coupure des Albronnnes, bras mort de l'Escaut situé à Pecq.

• Denis VANDERBRUGGE

C'est une pêche pas comme les autres qui a été menée en mai dernier dans la coupure des Albronnnes à Pecq. Pendant deux jours, les hommes du département de l'étude du milieu naturel et agricole du SPW ont quadrillé le bras mort de l'Escaut afin de réaliser une capture à grande échelle de poissons. But de la manœuvre ? Recenser un maximum de spécimens hébergé dans cette noue.

L'opération qui a mobilisé une dizaine de personnes a été menée en deux temps. Durant la première journée, les spécialistes ont relevé les nasses et les filets qu'ils avaient placés dans les zones les plus profondes. Le deuxième jour, ils ont procédé à une pêche électrique à proximité des berges. Ce sont ainsi plusieurs centaines de poissons qui ont été sortis de l'eau, mesurés et pesés.

Cet imposant chantier a été réalisé à la demande de la commune de Pecq. « Le comité consultatif de gestion des coupures – qui regroupe des pêcheurs, des agriculteurs, des naturalistes et des responsables de la Commune – avait souligné l'intérêt que pourrait constituer un diagnostic des bras morts de l'Escaut. Et c'est ce qui nous a amenés à faire les démarches auprès de la Région wallonne. Ce recensement pourrait servir de point de départ pour entamer une réflexion sur les choses à faire pour préserver nos plans d'eau », explique Julien Van Eeckhout, conseiller en environnement de la commune de Pecq.

Peu habitué à opérer dans les plans d'eau et rivières de notre région, le département de l'étude du milieu naturel et agricole du SPW s'est laissé convaincre par la proposition pecquoise. En cause, la perspective de trouver des loches de rivières, poisson très rarement observé en Wallonie. « Or, nous avions eu la chance d'en trouver quelques spécimens dans les Albronnnes lors d'une opération de destruction de l'élaudée du Canada. C'était une véritable surprise, et ce qui a appuyé notre demande de réaliser un recensement global du plan d'eau », explique Julien Van Eeckhout.



EdA - 203574130533

On a pêché, mesuré et pesé les poissons de la coupure des Albronnnes, à Pecq.

### Des reliquats du passé

Ce n'est pas la première fois que nos plans d'eau font l'objet d'un diagnostic. En 2011, le Contrat rivière Escaut-Lys s'était déjà intéressé à la coupure des Albronnnes : « À l'époque, nous cherchions essentiellement la Bouvière, une espèce protégée au niveau européen, se souvient Frank Minette, coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys. Nous réalisons également des pêches électriques tous les trois ans. Elles sont menées sur l'Escaut (à Bléharies et à Hérimnes), dans la Rhosnes et sur la Verne. Cela nous permet d'évaluer et surveiller la qualité de nos eaux. »

Sur le bassin Escaut-Lys, vingt-six espèces de poissons ont déjà pu être observées : « C'est pas mal. Mais on se rend quand même compte que beaucoup d'espèces ne sont que des reliquats du passé. Leur présence est en outre très localisée. Tout le défi est désormais de réfléchir à la façon dont nous pourrions offrir la possibilité à ces espèces de coloniser d'autres endroits. » ■



### « Pour une gestion plus adaptée »

Selon Frank Minette, coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys, le grand inventaire du mois dernier permettra de penser une gestion plus adaptée de la coupure des Albronnnes : « Mais que les pêcheurs se rassurent, dit-il. Cela n'aura pas d'influence sur leurs activités. On ne va pas interdire la pêche parce qu'on trouve des loches de rivière. D'ailleurs, la pêche n'a pas empêché ce poisson de subsister ici... »

C'est d'ailleurs là le grand paradoxe des Albronnnes. Sur le territoire de Pecq, c'est la noue qui a subi le plus d'aménagements – notamment avec des palplanches – et pourtant c'est aussi celle qui présente le plus de biodiversité. « Sans doute parce que c'est le bras mort de l'Escaut qui a le moins évolué. Il présente aussi un fond avec plus de sédiments, ce qui sert de refuge à certaines espèces de poissons », avance Frank Minette. C'est probablement en partie la raison pour laquelle on y trouve des loches de rivière.

Bien que rare, le poisson a aussi été localisé à d'autres endroits dans le bassin de l'Escaut. « On a également eu la surprise d'en trouver dans la Verne de Bury à l'occasion d'une pêche électrique, précise le coordinateur du Contrat de rivière Escaut-Lys. C'était cependant moins étonnant que dans les Albronnnes. Ce cours d'eau a en effet été peu aménagé car il est situé à la frontière entre la Belgique et la France. L'habitat des poissons a donc été préservé, ce qui a favorisé certaines espèces... »

D.Vdb.

La pêche dans le bras mort de l'Escaut a été fructueuse. On a même trouvé des loches de rivières (notre photo en bas à droite)

## PAYS DES COLLINES

## Les interbuttes : solution miracle ?

La culture de la pomme de terre a toujours posé des problèmes d'érosion et d'inondation. Une nouvelle technique permettrait de réduire les risques.

• Arnaud SMARS

Historiquement, la culture de la pomme de terre a toujours causé des problèmes en terme d'érosion et de ruissellement. En effet, ces champs travaillés en buttes constituent un terrain propice pour l'écoulement rapide des eaux. Il suffit alors que la pente soit « mal placée » pour que les maisons avoisinantes risquent l'inondation lors de chaque pluie importante. Mais contrairement à ce que beaucoup peuvent croire, ces problèmes d'érosion ennuient tout le monde : « Les habitants sont bien sûrs concernés avec les inondations, il est tout à fait désagréable de voir l'eau remplir sa cave, explique Hervé Lust, chargé de missions Agricultrice au sein du Parc naturel du Pays des Collines. Les Communes sont également embêtées, elles sont la première cible des critiques. Mais il ne faut pas oublier que ce système est aussi une source de problèmes pour les agriculteurs. L'eau stagnante augmente, par exemple, le risque de maladie à certains endroits du champ. Le fermier est alors obligé de pulvériser plus en abondance avec tous les risques que cela comporte. La pluie peut aussi provoquer des pertes dans la production et donc indirectement une perte financière. »

### Un processus mis en place depuis plusieurs années à Gembloux

Conscient de ce problème, le Parc naturel du Pays des Collines a décidé, dans son plan de gestion 2014-2024, de trouver des solutions pour y remédier : « Précisons bien que le Parc naturel n'est pas là pour obliger les agriculteurs à suivre telle ou telle directive. Il a plus un rôle de guide. Il se renseigne sur les nouvelles techniques et les propose aux fermiers de sa zone car elles sont souvent méconnues », continue notre interlocuteur. L'une d'elle se nomme la technique des interbuttes. Concrètement, il s'agit de créer de petites digues entre les sillons où sont plantées les pommes de terre.

« Elles font une quinzaine de centimètres de hauteur et sont placées tous les mètres. On en compte plus ou moins 7 000 par hectare. Elles permettent de conserver l'eau dans un endroit confiné ce qui permet une meilleure infiltration et évite un ruissellement. Le processus est mis en place à Gembloux depuis de nombreuses années et il est très apprécié par les cultivateurs. »

Dans un premier temps, les instances du parc naturel vont démarcher les cultivateurs de la région : « Un article est paru dans notre toutes-boîtes mensuel ainsi que sur notre site internet. Le but est de les informer et de voir



EdA - 20368646709



Pour créer les interbuttes, une machine a été mise au point. Actuellement, elle coûte encore assez cher.

qui est intéressé par la mise en place de ce système. Nous pensons également organiser des soirées d'information sur ce thème bien précis.»

### N'agir qu'aux endroits nécessaires

Dans un deuxième temps, les membres du Parc naturel se rendront sur les champs avec les agriculteurs pour analyser les parcelles. Il ne sera en effet pas nécessaire d'agir partout : « Pour les champs dont la pente est quasi inexistante, ce serait dérisoire d'agir. Il faudra donc bien cibler les endroits où travailler. »

Dans un troisième temps, le parc prendra contact avec les différentes Communes. « Comme je le disais, elles sont directement concernées par les problèmes engendrés par la culture de la pomme de terre. Nous allons donc les sensibiliser à cette problématique et tenter de lancer un partenariat. L'idéal serait que l'instance politique prenne en charge les frais de la machine car cela s'avère assez coûteux pour les agriculteurs (voir ci-contre).

On peut aussi imaginer un système de primes pour les agriculteurs qui mettent cela en place. Mais nous n'en sommes qu'au stade de projet. Il n'y a pas encore eu de discussion dans ce sens », conclut Hervé Lust. ■

### Les faiblesses du système

Si la technique des interbuttes peut paraître optimale, elle comporte malgré tout quelques failles. Tout d'abord, elle n'est pas efficace en cas de pluies trop importantes. Autre problème, la construction des buttes doit se faire en recourant à une machine spéciale : « Il y a deux possibilités, précise Hervé Lust du Parc naturel du pays des Collines. L'agriculteur peut faire l'acquisition de la machine lui-même, tout en sachant qu'il faut un tracteur spécifique avec des pneus assez fins pour ne pas abîmer les tranchées de pommes de terre. Il peut également passer par la Fiwap de Gembloux où la machine est mise à disposition. Cela coûte 15 €/ha si l'on va chercher soi-même la machine et 35 €/ha si l'on passe par une entreprise. Si les agriculteurs trouvent la technique des interbuttes intéressante, ils ne sont pas spécialement prêts à faire l'investissement. »

Pour faciliter les choses, le Parc naturel souhaite mettre en place un système de partenariat : « Nous aimerions créer une sorte de planning afin de faire venir la machine pour les terres de plusieurs fermiers. Cela permettrait au moins de diviser les coûts de transport. »

L'autre espoir est que les constructeurs mettent au point une machine moins coûteuse : « Actuellement, il n'est possible de la mettre que derrière une planteuse classique. Il faut donc un tracteur assez puissant pour tout tracer. Les grands constructeurs sont en train de plancher sur un prototype. À nous de rester attentifs pour renseigner nos agriculteurs. »

A.S.

## Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

### Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue des Sapins, 31 - 7603 Bon-Secours  
069 77 98 82

Email : [contact@crescautlys.be](mailto:contact@crescautlys.be)  
[www.crescautlys.be](http://www.crescautlys.be)

#### Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

### Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath  
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : [crdendre@gmail.com](mailto:crdendre@gmail.com)  
[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)

#### Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.